

**SYNERGIE WALLONIE**  
**POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES asbl**  
*500/23 rue de Gembloux*  
*5002 - Namur*

**Du temps pour tous et toutes  
pour plus d'égalité F/H**

**Synthèse du séminaire**

*21 février 2017 - Bruxelles*

Mai 2017



**« Du temps pour tous et toutes  
pour plus d'égalité femmes-hommes »**

**Commission « Politiques et Lois » du  
Conseil des Femmes Francophones de Belgique**

**Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes**

***Synthèse du séminaire du 21 février 2017 (Bruxelles)***

Modératrice : **Danielle Caron** (Conseil des Femmes Francophones de Belgique, présidente de la Commission « Politiques et Lois »)

Intervenant-e-s : **Valérie Lootvoet** (Université des Femmes, directrice)  
**Baptiste Dethier** (Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes, chargé de mission)  
**Fatiha Saïdi** (commune d'Evere, échevine du Développement durable, de la Solidarité entre les peuples, de l'Égalité des chances, de l'Urbanisme, de l'Environnement, de la Participation citoyenne, des Relations avec le public et de l'Information au public)  
**Carole Geerinckx** (commune d'Etterbeek, cabinet de Marie-Rose Geuten, échevine de l'Énergie, de l'Environnement, du Développement durable, de l'Égalité Femmes-Hommes et du Tourisme)  
**Adelheid Byttebier** (commune de Schaerbeek, échevine de la Culture (NL), de l'Enseignement (NL), des Affaires juridiques et Assurances, de l'Égalité Hommes Femmes et des Équipements/Achats)

Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes s'emploie activement à promouvoir les « politiques temporelles », à savoir la prise en compte transversale, dans l'action publique, de l'articulation des temps de vie des individus. En d'autres termes, il s'agit d'une véritable priorité accordée à la conciliation entre vie privée et vie professionnelle, dans toutes leurs dimensions (travail rémunéré, déplacements, vie de famille, loisirs, tâches domestiques...).

Cette approche « temporelle », déjà formalisée par de nombreuses villes européennes, se révèle pertinente et originale pour deux raisons. D'une part, le temps constitue une préoccupation commune à tou-te-s les citoyen-ne-s : nos vies sont généralement rythmées par la sphère professionnelle, à laquelle viennent s'articuler les autres temps de vie. Cela représente un équilibre complexe, entre temps contraints et temps choisis, et pas toujours aisé à atteindre pour obtenir une qualité de vie jugée satisfaisante. D'autre part, l'analyse par les temps est profondément révélatrice des inégalités entre les femmes et les hommes. En effet, alors que les femmes sont massivement entrées sur le marché du travail, elles continuent à assumer majoritairement les tâches domestiques, rendant plus difficile encore l'articulation, la conciliation des temps de vie.



*« Nous promovons les politiques temporelles avec les questions temporelles et de genre, parce que ces deux éléments sont liés et éminemment transversaux. Il est absolument nécessaire d'adopter une politique globale, avec une approche intégrée, en remettant au centre de l'action publique les problématiques d'égalité F/H, d'articulation des temps et de qualité de vie des citoyen-ne-s. »*

Baptiste Dethier, Synergie Wallonie pour l'égalité  
entre les femmes et les hommes

La volonté de prendre en compte concrètement ces aspects dans l'action publique a interpellé la Commission « Politiques et Lois » du Conseil des Femmes Francophones de Belgique (CFFB), au sein duquel Synergie Wallonie est active, qui a décidé d'approfondir le sujet. Dans le même temps, l'opportunité s'est présentée de répondre à un appel à projet lancé par la Région de Bruxelles-Capitale. Notre projet a été accepté et permet conjointement au CFFB et à Synergie Wallonie de lancer un partenariat, pour une durée d'un an, avec trois communes (Schaerbeek, Etterbeek et Evere) ainsi que d'autres associations (Garance asbl, DIVAS asbl et MosaicJam) afin d'effectuer une démarche exploratoire d'instauration des « politiques temporelles ».

Ce séminaire représente, dans le cadre de ce projet bruxellois, une première rencontre publique entre les partenaires, qui sera suivie par un travail de terrain avec ces communes et associations, sur des thèmes tels que l'égalité F/H, la cohésion sociale, les espaces publics, et bien d'autres encore.

Comme l'a rappelé Valérie Lootvoet dans son intervention, les premières initiatives de prise en compte transversale des temps sociaux ont vu le jour en Italie dans les années 1980, dans un contexte de désynchronisation des temps sociaux causée par la flexibilisation accrue du travail, l'augmentation d'emplois précaires, de temps partiels et d'horaires « atypiques ». Des femmes se mobilisent pour revendiquer une meilleure articulation des temps de la ville dans l'organisation des services publics (heures d'ouverture des administrations, par exemple), ou encore une sensibilisation aux rôles sexués qui rendent plus compliquée et contrainte la conciliation des temps pour les femmes que pour les hommes.

De cette mobilisation découlera une loi inédite qui oblige les communes de plus de 30.000

habitants à se doter d'une politique des temps, qui prend en compte les contraintes spatiales et temporelles des citoyens. Pour cela, des dispositifs sont créés : les Bureaux des temps, structures communales de coordination des différents services municipaux ; la création de Journées du citoyen, où les administrations sont ouvertes en continu ; la création de Banques du temps, basées sur l'échange de services ; l'instauration de tables de négociation quadrangulaire, s'appuyant en cela sur un projet de démocratie locale, d'association des citoyens aux décideurs, et en relation avec les entreprises, administrations, syndicats et autres usagers.

*« Notre intérêt pour les politiques temporelles est de pouvoir explorer un champ nouveau, ou du moins d'adopter un regard innovant, et d'œuvrer à un travail de transversalité. On va aborder la question de l'égalité F/H à partir de différents champs, comme la question urbanistique. »*

Fatiha Saïdi, échevine à Evere



Progressivement, la gestion des temps sociaux s'érige en véritable problème sociétal, et les Bureaux des temps font partie des réponses politiques apportées par des territoires d'autres pays européens, en particulier la France. Plusieurs villes (Poitiers, Saint-Denis, Lille, Belfort...) vont lancer des structures de gestion des temps urbains. Or, ces villes françaises, au contraire de leurs consœurs italiennes, semblent souvent avoir mis de côté cette question de l'égalité entre les femmes et les hommes, ce qui était à l'origine de la démarche des temps des villes. De ce fait, les Bureaux des temps français se transforment davantage en outil de rationalisation des services publics, et les politiques des villes tendent à prôner une conciliation pour les femmes sans remettre en cause les fondements d'une répartition inégale, ancrée dans l'espace domestique.

Certaines villes, comme Paris et surtout Rennes, ont cependant inscrit l'égalité des sexes dans leurs priorités. Elles ont veillé à associer les conditions de vie et de travail, que ce soit pour les femmes cadres ou celles travaillant dans le secteur du nettoyage. Dans les actions menées, une remise en cause du modèle androcentré du travail et de l'articulation des temps est développée. Les politiques des temps doivent dès lors éviter d'être un simple outil de rationalisation des services public et de prôner une conciliation des temps pour les femmes sans remettre en question les fondements d'une répartition inégale ancrée dans l'espace domestique.



*« Il y a de la bonne volonté chez nos collègues, mais le risque est qu'on se limite à des actions positives très visibles : pour la Journée des droits des femmes le 8 mars ou le Ruban blanc du 25 novembre, ça passe facilement. Cependant, si on veut vraiment une politique du genre transversale, on a besoin d'aller plus loin. »*

Adelheid Byttebier, échevine à Schaerbeek

Baptiste Dethier a précisé, en reprenant les travaux produits par le sociologue Esteban Martinez, que ce sont les temps de la sphère professionnelle qui déterminent la façon dont s'articulent vie privée et vie professionnelle. Les temps sociaux sont progressivement déstructurés par des politiques toujours accrues de flexibilisation (contrainte) des temps de travail. Les horaires atypiques et les contrats précaires sont banalisés et nuisent à l'équilibre de la vie personnelle, familiale ou sociale, en particulier pour les femmes.

Dans ce contexte, les politiques d'articulation des temps font le pari de la flexibilité négociée des temps de travail (temps choisis) et la mise en concordance des temporalités produites par différentes institutions, c'est-à-dire la mise en place de formes de régulations plus coordonnées, synchronisées, des activités économiques, sociales, culturelles, etc. Si des mesures « classiques » de conciliation sur des temps longs (crédit-temps, congé parental) ont au moins le mérite d'exister, elles sont insuffisantes – voire sous-financées. En effet, les arbitrages, la conciliation entre l'emploi, la vie de famille, la vie sociale et la vie privée, tout particulièrement à l'arrivée des enfants, sont déterminés par les difficultés que l'on rencontre à l'échelle d'une journée ou d'une semaine. Ce sont ces temps courts qui intéressent les gens au quotidien, surtout les femmes qui subissent encore la « double journée ».

À cet égard, les politiques temporelles locales mettent surtout l'accent sur des réponses pragmatiques à donner aux difficultés des femmes et des hommes dans la vie quotidienne, via l'adaptation et la coordination des horaires des services publics, la facilitation des démarches administrations, l'adaptation des horaires des structures de la petite enfance, la sensibilisation des entreprises locales à la nécessité de cet équilibre, etc. Pour Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes, les questions temporelles doivent être connectées aux questions du genre, ces deux éléments étant éminemment transversaux.

*« Nous allons débiter, à l'automne, les "Apéros du Tempo". Pour nous, les politiques temporelles sont la porte d'entrée la plus évidente, au niveau local, pour démontrer la transversalité de la thématique de l'égalité F/H. »*



Carole Geerinckx, responsable « Égalité F/H » à Etterbeek

Il est absolument nécessaire d'adopter une politique globale, avec une approche intégrée, en remettant au centre de l'action publique les problématiques d'égalité F/H, d'articulation des temps et de qualité de vie des citoyen-ne-s. De ce fait, la catégorie du temps doit impérativement être introduite dans l'action publique, à l'échelle des territoires comme des entreprises. À ce titre, pour reprendre la proposition d'E. Martinez, un « observatoire des temps de la ville » pourrait être créé, par exemple au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale, parallèlement à un ancrage au niveau local, pour coller au plus près des compétences des communes et de leurs spécificités.

Les échevines de l'Égalité des chances d'Evere et de Schaerbeek, Fatiha Saïdi et Adelheid Byttebier, ont été intriguées par la sollicitation de Synergie Wallonie de participer à un projet sur les « politiques temporelles ». Toutefois, les explications n'eurent guère besoin d'être longues pour en comprendre les possibilités et les impacts potentiels sur l'articulation des temps et l'attention portée à l'égalité F/H dans une démarche proche du *gendermainstreaming*. De nombreuses actions sont déjà menées en faveur de l'égalité F/H, qu'elles soient ponctuelles (journées du 8 mars et du 25 novembre, *happenings* avec des comédien-ne-s, marches exploratoires...) ou structurelles (*genderbudgetting*, Maison des Femmes...). La dimension temporelle devrait y être insérée plus systématiquement.

La commune d'Etterbeek est moins novice en la matière : à l'échevinat de l'Égalité Femmes-Hommes de Marie-Rose Geuten, on s'y intéresse déjà depuis 2014 et un voyage d'études...au Bureau des temps de Rennes. Ils y ont notamment tiré l'idée de sensibiliser la population, avant de démarrer un processus sur un plus long terme, de créer les « Apéros du Tempo ». Dès l'automne prochain, des conférenciers de renom apporteront leur éclairage sur les questions de temps, avec des approches

philosophiques, économiques et sociologiques, le tout en veillant à intégrer la dimension de genre. Les exposés se poursuivront sur un mode de "table ronde citoyenne", dans un contexte convivial, où les citoyens pourront discuter avec les intervenants, les élus présents, etc.



*« On sent qu'un travail important est déjà effectué mais qu'un regard innovant peut offrir de nouvelles perspectives. »*

Danielle Caron, Conseil des Femmes Francophones de Belgique

Grâce au partenariat entamé avec ces trois communes, l'articulation des temps de vie dans l'action publique pourrait représenter une porte d'entrée plus qu'évidente pour démontrer la transversalité de la thématique de l'égalité F/H. À noter que les trois communes sont signataires de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, auxquelles elles aiment se référer pour soutenir la légitimité de leurs actions, par exemple auprès de leurs collègues au sein des Collèges communaux.

Parmi les champs d'action envisagés, nous pouvons citer la cohésion sociale – avec le concours des associations MosaicJam et Divas, qui permettront de réunir des femmes lors d'ateliers de médiation culturelle (création de céramique, groupe de parole...) centrés sur l'articulation des temps de vie et l'égalité F/H – ainsi que l'urbanisme et l'aménagement du territoire – grâce à la collaboration de l'asbl Garance et de ses marches exploratoires – ou encore les conditions de travail par le biais du personnel des communes. À ce sujet, les questions du public ont permis de préciser qu'un travail sera effectué plus spécifiquement sur les agents d'entretien, dont les effectifs sont majoritairement composés de femmes. Il apparaît d'ores et déjà que tant Schaerbeek qu'Etterbeek et Evere ne sous-traitent pas leur personnel d'entretien, et que ces employés disposent essentiellement d'horaires continus et en journée. Ce point sera clairement approfondi dans le projet engagé.

L'objectif du partenariat est de montrer concrètement en quoi les « politiques temporelles » ont un impact, à travers un diagnostic dans chaque commune, sur les compétences propres à chaque échevin(e) et à celles de certains de leurs collègues. Il s'agira de mettre à jour une série de bonnes pratiques déjà présentes, d'identifier des éléments à améliorer, de mettre en avant les dispositifs participatifs/consultatifs et de dégager des perspectives dans l'élargissement potentiel de véritables politiques temporelles à l'échelle des communes voire de la Région.

*« Si on met en place des Bureaux des temps, avec uniquement l'idée de résoudre les problèmes de conciliation, on ne remet pas en cause les rôles sexués. La vaisselle ou le repassage, ça ne se fait pas avec la vulve ou le pénis, mais avec les mains. Et ça, je pense que les hommes en sont dotés. »*

(Valérie Lootvoet, Université des Femmes)



À l'occasion du séminaire, le CFFB a exposé et proposé à signature une Charte intitulée "Politiques temporelles, un vecteur de l'égalité femmes-hommes", destinée à favoriser l'engagement des signataires sur la prise en considération de l'impact d'une décision, quel que soit le contexte, au niveau de l'articulation des temps, en particulier pour les femmes.

© Mai 2017.

*Édité par : Synergie Wallonie pour l'égalité entre les hommes et les femmes asbl*

*Présidente : Reine Marcelis*

*Chargé de mission : Baptiste Dethier*

*Contact : [info.synergiewallonie@gmail.com](mailto:info.synergiewallonie@gmail.com)*